
COMMENT ÇA MARCHE

Fourniture de documents numériques

C'est quoi ?

L'université a un agrément qui lui permet de communiquer des versions adaptées d'œuvres protégées aux personnes empêchées de lire en raison d'un handicap.

C'est où ?

Pour en bénéficier faites votre demande depuis le site des **bibliothèques d'UT Capitoile**.

La marche à suivre se trouve au verso de cette feuille 

Une version numérique vous sera transmise par courriel.
Plus d'informations  doc_num_esh@ut-capitoile.fr

COMMENT ÇA MARCHE

Fourniture de documents numériques

1# Téléchargez et complétez
l'accord de confidentialité



Renvoyez l'accord à

2# doc_num_esh@ut-capitole.fr
ou déposez-le à l'accueil des BU



3# Faites votre demande
de document en ligne



4# C'est terminé ! Le document vous sera
envoyé prochainement via un lien sécurisé.